

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE RESSONS LE LONG

N° 7

AVRIL 2002

1 - ZOOM SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Ressons le Long « un village où il fait bon vivre ». Un des buts de l'action des élus et des habitants est bien ce plaisir de bien être et d'être bien dans son environnement.

Pour y arriver petit à petit, il est souhaitable que tous mettent la main à la pâte. Résumons en quelques mots les moyens d'y parvenir : propreté – embellissement – respect des uns et des autres – se parler – participer ... et ce ne sont que quelques pistes.

Le ravalement de certains édifices et l'opération façade de certaines maisons, l'entretien des trottoirs et de rues, le tri sélectif de ses déchets ou leur mise à la déchetterie, le fleurissement intérieur mais aussi extérieur doivent permettre un premier pas important. C'est l'affaire de tous.

Nous avons la chance à Ressons le long d'avoir un superbe village et ce naturellement. Les sentiers de promenade sont nombreux, n'en faisons pas des poubelles.

Il y a beaucoup à faire, nous en sommes les premiers conscients (signalétique, entretien, propreté). Nous nous engageons à continuer l'effort commencé et invitons tous et toutes à nous aider. La propreté, l'embellissement, l'entretien sont communicatifs.

Une opération « village propre » aura lieu le dimanche 12 Mai 2002 de 9H à 12H (rendez-vous place de la Mairie).

Nous vous y invitons selon vos possibilités (prenez contact avec Monsieur René VERON).

INFO

Une vente de fleurs et de replants aura lieu à Ressons le Long – Place de la Fontaine- le lundi 13 mai de 15H30 à 19H par Denise de Hautefontaine.

2 – CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2002

COMPTE ADMINISTRATIF 2001

Ce conseil a été en grande partie consacré aux budgets. Le compte administratif de l'année 2001 (en francs) fait apparaître les chiffres suivants :

Fonctionnement :	Dépenses	1 086 797,08
	Recettes	1 609 944,39

Investissement :	Dépenses	729 033,65
	Recettes	379 827,22

Le solde positif de l'année précédente était de 580 006,94 francs

Compte tenu des opérations restant à réaliser (exécutés en 2001 ou au début 2002, payés en 2002) le nouveau solde positif est de 536 961,26 francs.

La bonne maîtrise des dépenses et la bonne défense des dossiers nous permettant d'obtenir des subventions ne nous a pas empêchés d'aller de l'avant avec enthousiasme mais précautions, soucieux comme en témoignent les chiffres de réaliser un bon équilibre. Ce compte administratif approuvé par la perception a été adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2002

Ce budget (en euros cette fois) est caractérisé comme à l'accoutumée par une certaine prudence dans les recettes et une plus grande largesse dans les chiffres de dépenses ceci pour conserver un volant de sécurité. Les nombreuses réalisations à venir (aire de skate au stade, extension du cimetière et réalisation de ses abords, réfection de l'église et de ses vitraux, assainissement, P.L.U, signalétique ...) vont entraîner des dépenses qui doivent être subventionnées et maîtrisées . Compte tenu de tous ces critères, le budget primitif a été adopté à l'unanimité sur les bases suivantes :

<i>Fonctionnement</i> équilibré en Dépenses et en Recettes pour :	281 745 euros
<i>Investissement</i> équilibré en Dépenses et en Recettes pour :	379 310 euros

Ce budget est donc parfaitement équilibré.

Il se résume donc en ces quelques qualitatifs :

- *prudent* : avec une estimation sérieuse des dépenses et recettes
- *rigoureux* : au niveau des dépenses de fonctionnement qui sont maîtrisées tout en prenant en compte entre autres : l'application des 35 H (en gardant un effectif d'emploi limité), l'augmentation des tarifs d'assurances aux collectivités, l'augmentation des charges sociales
- *ambitieux* avec :
 - de gros projets d'investissement envisageables grâce à l'obtention de subventions
 - la remise en état progressive des biens communaux (bois, bâtiments communaux, mairie, église)
 - des projets d'avenir : assainissement, P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
- *raisonnable* puisque malgré ces choix ; la pression fiscale reste stable, et les taux d'imposition des 4 taxes au niveau de la commune seront identiques à ceux de 2001.

ASSAINISSEMENT

L'enquête publique est terminée. Chacun a pu apporter ses réflexions et ses remarques. Monsieur le Commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions. Ces dossiers sont consultables en mairie.

Il a été noté que les permanences ont été bien fréquentées, ceci grâce à une concertation et une information élargie préalablement (bulletin d'information, réunion publique, dialogue...)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

- considérant que les observations formulées au cours de l'enquête ne constituent pas une entrave majeure à la suite du projet global,
- considérant, compte tenu de l'état sanitaire de certains secteurs, qu'il est nécessaire de passer à la phase suivante a émis un avis favorable au projet **de ZONAGE d'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE RESSONS LE LONG**

La prochaine étape, soit l'étude « phase 2 » dite parcellaire, va pouvoir s'engager après accord de subvention, et pourra donc affiner le projet, tant au niveau technique qu'au niveau financier.

BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote se tient dans la nouvelle salle multifonctions (derrière l'église et le presbytère – ancienne 3^{ème} classe)

3 – FETE PATRONALE DE RESSONS LE LONG

Notre fête organisée par le Comité d'Animation et des Fêtes aura lieu les 27, 28 et 29 avril prochain. A cette occasion, un arrêté d'interdiction de stationner concerne les Place de la Fontaine, de la Mairie, le parking de l'espace St Georges, et la rue de l'église (sauf riverains). Merci d'en tenir compte à partir du samedi jusqu'au Dimanche soir. Tous les habitants sont invités à participer à la fête.

4 – CENTRE DE LOISIRS DU MOIS D'AOUT

3 familles se sont dites intéressées par ce centre à ce jour ; si aucune famille ne se manifeste avant le 1^{er} mai, l'Association « Familles Rurales » n'assurera pas de Centre cette année. Merci de contacter Madame JEAN au 03.23.74.29.11

5 – GAZ

Une demande a été faite à GAZ de France en vue de couvrir notre village. La réponse est simple : nous sommes très en deçà des normes (demandes, configuration du village, nombre d'habitants) requises pour simplement faire une étude. Seule une demande nombreuse d'usagers peut déclencher cette étude.

6 – ACCIDENTS RN 31

La répétition des accidents tragiques sur la RN 31 et sur notre territoire ainsi que la déviation dans les deux sens mise en place dans notre village avec tous ses risques d'accidents et de dégradations nous a fait une nouvelle fois réagir. Une lettre de questions-réponses et de propositions a été envoyée au Directeur de la DDE (Direction Départementale de l'Equipement) de l'Aisne avec copie à Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller Général et la Gendarmerie.

Nous espérons pouvoir dans ce bulletin vous donner les réponses espérées.

7 – ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Eden, Gaëlle SAVOYEN le 19 février 2002

DECES :

Mme WOWER Maria veuve GRZES le 28 mars 2002

8 - INFOS

* Suite à un désistement, la salle polyvalente St Georges est disponible le week-end du 22 et 23 juin 2002.

* Quelques composteurs sont encore disponibles à la Communauté de Communes .

*** 8 MAI 2002**

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts à 11 heures (rendez-vous à 10h45).